



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 mai 2024

Présents : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Sophie MENUS, Patrick LE REZIO, Dominique LEBLOND, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Olivier PAWLICKI, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

Absente excusée : Sylvie CARAMELLE

Secrétaire : Mélanie EVRA

2024-031 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - délibération

Madame Le Maire donne lecture à l'Assemblée du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

Bilan des délégations au Maire - information

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les décisions suivantes ont été prises en matière de préemption urbain :

- Renonciation au Droit de Préemption Urbain pour la propriété de la société Ferme LANDUYT représentée par Messieurs LANDUYT Olivier et Robin, sise 18 rue de Monceau, cadastrée AB 63, l'Equipée (555m²) et lot N°1 sur la parcelle AB 64, pour un prix de vente de 500 €.
- Renonciation au Droit de Préemption Urbain pour la propriété de Monsieur BOUDERBANE, sise 4 rue du Château, cadastrée AB 46 et AB 47, d'une superficie totale de 1 796 m², pour un prix de vente de 153 000 €.

Composition du bureau de vote des élections européennes du 9 juin 2024- information

Les membres du Conseil Municipal établissent l'organisation du bureau de vote des élections européennes comme suit :

8 H à 10 H

- Marie BARBAUX-DREUX
- Mélanie EVRA
- **Carole RIBEIRO**

10 H à 12 H

- Adeline NEAU
- Olivier PAWLICKI
- **Dominique LEBLOND**

12 H à 14 H

- Jean-Claude ARTEIL
- Annick OHLERT
- **Patrick LE REZIO**

14 H à 16 H

- Arnaud POETTE
- Sylvie CARAMELLE
- Dominique LEBLOND

16 H à 18 H

- Grégory COIGNOUX
- Jean-Claude ARTEIL
- Carole RIBEIRO

2024-032 – Organisation de la cérémonie de dénomination de l'école- délibération

Par délibération numéro 2023_004 du 13 février 2023, le Conseil Municipal a décidé de nommer l'école « James Smales » compte tenu des nombreux dons versés par Monsieur James Smales.

Madame le Maire propose de rendre officiel cette dénomination par une cérémonie et la mise en place d'un panneau indiquant le nom de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide que la cérémonie aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 18 heures.
- décide de rassembler des idées de panneaux, de plaques pour le prochain conseil.

2024-033 – Décision modificative n°1 du budget des locaux commerciaux- délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier les prévisions budgétaires des locaux commerciaux 2024 selon la décision modificative n°1 comme suit :

- Investissement dépenses
 - Chapitre 21, article 2135 (Installations générales) : -30.87 €
- Investissement recettes
 - Chapitre 001, article 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement) : -30.87 €

2024-034 – Décision modificative n°1 du budget assainissement – délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier les prévisions budgétaires de l'assainissement 2024 selon la décision modificative n°1 comme suit :

- Dépense d'investissement
 - Chapitre 040 (opération d'ordre budgétaire), article 2313 : -188 729.08 €
 - Chapitre 23 (opération réelle), article 2313 : +188 729.08 €

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h12

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Carole RIBEIRO

